

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
<b>SOCIETE JONES TRAVAUX PUBLICS – TRAVAUX DE  TERRASSEMENT – BOULEVARD CHARLES CROS  ARRETE N° 2022/219</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 16 septembre 2022 de la société JONES TRAVAUX PUBLICS sollicitant la Ville pour des travaux de terrassement dans le cadre de la construction d'un bâtiment « CLOPINETTE » sur la Zone Object'Ifs Sud à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il convient d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** Dans le cadre des travaux de terrassement réalisés par la société JONES TRAVAUX PUBLICS sur le chantier « CLOPINETTE » situé Zone Object'Ifs Sud à Ifs, la circulation sera alternée boulevard Charles Cros à compter du 21 septembre 2022 et jusqu'à la fin des travaux.
- Article 2 :** La société JONES TRAVAUX PUBLICS est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 3 :** Après les travaux, la société JONES TRAVAUX PUBLICS devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale ;
  - La société JONES TRAVAUX PUBLICS est;
  - KEOLIS ;
  - Caen la mer – service de collecte des déchets ;
  - Le SDIS. |

Fait à Ifs, le 20 septembre 2022



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRÉ.**